



Régis Jolbert : le médiateur Tranquillité de Logis Cévenols

Depuis avril 2016, Régis Jolbert assure ses missions quotidiennes avec passion auprès des locataires du bailleur social.



Régis Jolbert veille à la qualité du bien-vivre au sein des résidences de Logis Cévenols.

et tranquillité résidentielle" au sein de Logis Cévenols. « Je ne regrette pas mon choix, j'adore mon métier, confie-t-il. Je me sens utile ».

Régis Jolbert sillonne tous les secteurs de Logis Cévenols, soit près de 6 000 logements.

L'interlocuteur des locataires

Toujours au plus près des résidents, Régis Jolbert rencontre, écoute et favorise les échanges entre toutes et tous : « Je suis en contact avec les gens, c'est ce qui me plaît dans ce métier, c'est enrichissant » ajoute-t-il.

Au quotidien, et de préférence le matin, il effectue ses patrouilles dans divers secteurs. Il va également rencontrer les gardiens des immeubles, maillons indispensables et interlocuteurs de référence des habitants. L'après-midi est dédié aux rendez-vous avec les locataires et, si besoin, aux visites avec les gestionnaires de patrimoine (ils sont sept).

Régis Jolbert intervient en majorité pour des problèmes d'incivilité, à savoir le respect de la propreté et de l'hygiène, les problèmes de stationnement anarchique et les troubles de voisinage. Le bruit est

l'une des nuisances de voisinage les plus courantes. Une simple discussion peut suffire à mettre fin au litige.

Un médiateur d'expérience

En revanche, quelques-fois, le conflit s'enlise et c'est à ce moment précis que la mission de Régis Jolbert prend tout son sens. « Une solution est toujours possible. Je suis un médiateur. À la différence du conciliateur qui tranche un litige, le médiateur fait en sorte que les deux protagonistes trouvent une solution ensemble, explique-t-il. Je connaissais ce domaine par le biais de l'armée où j'occupais le poste de logisticien. Ici, c'est un univers totalement différent, mais le métier reste le même ».

Ainsi, pour parfaire ses missions de terrain, Régis Jolbert se déplace régulièrement à pied pour faciliter la prise de contact avec les résidents. Il participe également à tous les conseils citoyens et rencontre régulièrement les associations locales. Ceci sans la moindre lassitude.

Site internet de l'office
www.logiscevenols.fr



NUMÉRO VERT

Pour toute demande à Logis Cévenols, vous pouvez appeler le Numéro Vert (gratuit depuis un poste fixe), 24h/24.

0 800 306 546



LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

À l'approche de l'automne, profitez de la fraîcheur du matin pour améliorer la qualité de l'air de votre logement. Nos conseils :

- Aérez votre logement dix minutes par jour.
- N'obstruez pas les aérations.
- Laissez intervenir les prestataires chargés d'entretenir votre système de chauffage.
- Étendez le linge à l'extérieur si possible ou dans une pièce ventilée.
- Attention à l'abondance de tapis, moquettes et tentures où s'accumulent poussière et acariens.

Le point sur les constructions en cours

Les résidences Delaune et Docteur Mercier, quartier de Tamaris, seront livrées en fin d'année. Le chantier de la résidence et du hameau de Silhol va se poursuivre jusqu'en mars 2018.

Il y a un an, la première pierre de la résidence Delaune, aux portes du quartier de Tamaris, à Alès, était posée. Dans le cadre de la reconstitution de l'offre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), 24 nouveaux logements seront livrés fin 2017. Le coût global de l'opération s'élève à 2,7 M€, financé par Logis Cévenols avec des participations du Conseil départemental, d'Alès Agglomération et de l'ANRU. Du type 2 au type 4, les appartements seront proposés à la

location pour des loyers variant de 234 € à 479 €.

Toujours dans le quartier de Tamaris, les futurs occupants de la résidence Docteur Mercier prendront aussi possession de leur logement en fin d'année. 22 appartements (6 type 2, 12 type 3 et 4 type 4) de 40 à 77 m² afficheront des loyers de 233 € à 398 €.

L'opération avoisinant les 2,1 M€ est financée par Logis Cévenols, l'ANRU et le Conseil départemental.

Un nouveau lieu de vie pour les seniors

Récemment, Logis Cévenols a dévoilé son nouveau projet, à proximité de l'avenue des Maladreries, à Alès. À destination des personnes âgées autonomes, la future "Résidence de Silhol" sera composée de 24 villas individuelles. Le chantier devrait se poursuivre jusqu'en mars 2018 pour offrir diverses surfaces d'habitation : 21 logements de type 2 (environ 54 m²) et 3 logements de type 3 (environ 64 m²). En outre, une salle commune de 91 m², attenante à la résidence, sera aussi construite afin de permettre aux résidents de se réunir.

La structure sera gérée par le CCAS d'Alès et bénéficiera du label "Logis Bleu" qui permet d'offrir des conditions de logement adaptées aux personnes âgées.

Ce projet, d'un coût global de 2,4 M€, est financé par Logis Cévenols, Alès Agglomération, le Conseil départemental, le Conseil régional et l'État.

Le Hameau de Silhol, une opération de construction voisine, comprendra quant à lui 26 logements familiaux traditionnels, 12 type 4 et 14 type 3.



La résidence de 24 villas adaptées aux seniors sera livrée en 2018 dans le quartier de Silhol, à Alès.